

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

**- RESEAU AUTISME PSYCHOLOGUES DU BAS-RHIN -**

**Du 24 septembre 2013 à Harthouse**

Après un tour de table de présentation, les psychologues du Centre de Harthouse nous proposent une présentation sur le thème : Comment mieux accompagner les jeunes adultes autistes (IMPRO) vers les structures pour adultes ?

Les propositions et réflexions actuelles :

En ce qui concerne l'IMPRO, pour améliorer l'accompagnement des jeunes vers les établissements pour adultes, un groupe de travail composé de parents et de professionnels a vu le jour. De plus, cette question est traitée dans le projet d'établissement du Centre de Harthouse.

Afin de préparer l'orientation des jeunes, selon leurs niveaux et leurs projets, deux parcours s'offrent à eux :

**1. Le parcours professionnel**

Dans ce cadre, de 14 ans à 16 ans, les jeunes sont accueillis dans des ateliers pédagogiques, encadrés par des éducateurs et des instituteurs. L'objectif, pour ces jeunes, est qu'ils puissent développer leurs capacités d'apprentissage. A partir de 16 ans, des ateliers professionnels sont proposés. Il existe trois types d'ateliers sur le site de Harthouse : espaces verts, menuiserie et employé technique de collectivité (cuisine, ménage, couture etc.). Des périodes de stages de découverte sont également proposées en ESAT (sur le site de Harthouse ou ESAT extérieur), avec un suivi par le chargé d'insertion. Pendant cette période, l'autonomie personnelle du jeune est travaillée comme celle des déplacements, la gestion de l'argent et de la vie sociale pour les préparer au mieux au passage à l'âge adulte.

Vers vingt ans, une orientation vers les dispositifs adultes est proposée aux jeunes soit en milieu ordinaire de travail soit en milieu protégé.

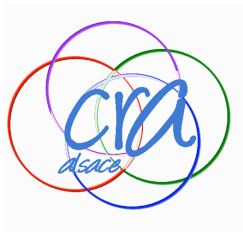
**2. Le parcours « non professionnel »**

Parfois le travail des compétences professionnelles n'est pas possible, au regard de leur niveau de fonctionnement et des problématiques liées à leur handicap. Adultes, ils sont alors accueillis dans des structures de types FAS/FAM (lieu de vie). Par manque de place, souvent ils restent dans des structures pour adolescents (amendement Creton).

**Quel passage vers les structures adultes ?**

Les professionnels relèvent un certain nombre de difficultés liées à ce passage :

- manque de réunions d'échanges entre la structure de départ et d'accueil pour préparer le passage
- manque de continuité dans le projet de la personne
- taux d'encadrement réduit par rapport aux structures pour enfants
- hétérogénéité des groupes



Les parents notent quant à eux, au moment de l'orientation, un manque d'accompagnement dans le choix des structures et un manque de lisibilité des données qui leurs sont transmises.

L'ensemble des partenaires relève un délai d'attente long pour le passage en structure adulte. En revanche, une admission peut se faire du jour au lendemain sans préparation possible.

Organisation de l'IMPRO pour le passage au dispositif adulte :

- semaine de découverte en structures adultes : accueil de jour avec participation aux activités de groupe
- visites dans des structures adultes où certains de leurs camarades ont été accueillis précédemment
- entretien avec les jeunes et leur famille pour préparer le passage

Les pistes d'amélioration :

- désigner une personne référente par établissement
- semaine/journée de découverte en lieu de vie
- créer un outil commun pour mieux évaluer l'autonomie de la personne
- créer un nouveau service d'insertion sociale

---

La prochaine rencontre du « Réseau Psychologues » aura lieu le :

**Mardi 28 janvier 2014 à 14 h 15**  
**Centre de Harthouse**  
**Salle Matisse**  
**Allée des Peintres**  
**67504 HAGUENAU CEDEX**

Ordre du jour : Choix et place du professionnel dans les Institutions-cohabitation pluridisciplinaire-  
effet de la pluridisciplinarité

Présentation clinique par Clémentine Cadé de L'IME Arc-en-ciel de Sélestat, M. J.D. Volet de la Résidence de la Grossmatt et au FAM de Duttlenheim, Valérie Pinget du CRA.